

Transferts sociaux

L'année 1994 sera marquée par une rupture dans les évolutions des prestations et des cotisations sociales : arrêt du ralentissement pour les cotisations et moindre progression pour les prestations.

Au cours des quatre dernières années, malgré le faible accroissement des prix à la consommation, les prestations sociales en valeur ont crû à un rythme annuel voisin de 6%. On devrait enregistrer en 1994 une importante décélération (+4,5% après +6,5%), notamment des prestations versées par le régime général de la Sécurité sociale et l'assurance chômage.

Les trois branches du régime général connaîtraient une progression plus modérée de leurs prestations. Les dépenses d'assurance maladie payées par la CNAMTS subissent l'effet en année pleine du plan de redressement appliqué à partir du mois d'août 1993, comportant notamment la hausse de cinq points du ticket modérateur. D'autre part, la convention médicale signée le 21 octobre dernier fixe un objectif d'évolution des dépenses médicales (honoraires et prescriptions) de 3,4% en 1994. Ces

dernières progressaient en milieu d'année 1993 à un rythme annuel supérieur à 7%. Les résultats sur les quatre premiers mois de l'année 1994 semblent compatibles avec la réalisation de l'objectif de la convention. Les économies résultant de ces deux réformes pourraient atteindre 15 Mds de F pour l'année 1994.

Les prestations familiales, en forte accélération en 1993 en raison de la majoration de l'allocation de rentrée scolaire (ARS), retrouveraient cette année leur rythme de croissance annuel antérieur. Comme l'an passé, la base mensuelle de calcul des allocations familiales a été revalorisée de 2% le 1er janvier. Le renouvellement dans les mêmes conditions que l'an passé de la majoration de l'ARS suscitera un rebond des prestations sociales au troisième trimestre.

Les retraites de base versées par la Sécurité sociale connaîtraient une croissance un peu moins forte qu'en 1993 (+5,9% après +6,6%) en raison d'une revalorisation moyenne plus faible et d'une moindre progression du nombre de bénéficiaires. On observerait également une décélération pour les

LES TRANSFERTS SOCIAUX REÇUS ET VERSÉS PAR LES MÉNAGES

	Moyennes semestrielles						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1992		1993		1994		1992	1993	1994	1992	1993	1994
	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.						
Prestations sociales reçues par les ménages (100 %)	2,6	3,8	3,3	2,4	1,8	2,7	6,7	4,5	4,9	6,2	6,5	4,5
Versées par les organismes de Sécurité Sociale (76 %)	2,9	3,7	2,7	2,3	1,8	3,0	6,7	3,8	5,3	6,7	5,8	4,5
dont : Régime général (41 %)	2,1	3,6	2,5	2,6	1,2	3,5	5,6	3,3	5,4	5,5	5,7	4,3
Versées directement par les employeurs (13 %)	2,5	3,0	2,1	1,5	1,9	2,0	6,0	2,9	4,2	5,1	4,4	3,7
Autres prestations versées par les administrations (11%)	0,1	5,7	8,9	4,1	1,4	1,7	8,0	11,3	3,4	4,0	14,2	4,4
Total des prélèvements sociaux	1,5	2,4	0,8	3,2	2,4	1,2	4,2	4,3	3,1	5,0	3,6	4,6
Cotisations sociales effectives versées par les ménages (100 %)	1,6	2,4	0,8	0,8	1,7	1,1	4,3	1,1	3,0	4,4	2,4	2,6
dont : Cotisations des employeurs ⁽¹⁾ (59 %)	1,5	2,8	0,4	-0,5	1,6	1,1	4,4	-0,6	3,0	3,9	1,6	1,9
Cotisations des salariés (32,5 %)	1,5	2,1	1,8	2,1	2,3	1,0	4,2	3,8	3,2	5,6	3,9	3,9
Cotisations des non salariés (8,5 %)	2,5	0,7	0,1	4,4	0,2	1,2	4,1	3,0	2,5	2,8	2,6	3,0

■ Prévisions

(1) Les cotisations employeurs sont à la fois reçues et versées par les ménages en comptabilité nationale ; elles n'ont donc pas d'effet sur le revenu disponible brut.

(NB : les données entre parenthèses donnent la part du poste dans le total en 1992.

retraites complémentaires. Les difficultés financières rencontrées par les régimes de retraite complémentaire en 1993 ont conduit l'AGIRC à geler la valeur du point de retraite en 1994 et la plupart des institutions affiliées à l'ARRCO à ne pas les revaloriser le 1er avril dernier.

La réduction de la durée de l'allocation unique dégressive à taux plein (accord du 23 juillet 1993) et la moindre progression du nombre de chômeurs indemnisés permettra de réduire sensiblement le rythme de progression des dépenses d'assurance chômage.

Les prélèvements sociaux s'accroîtraient en valeur de 4,6% en 1994 après 3,6% l'an passé. Cet accroissement plus important est dû essentiellement à l'effet en année pleine évalué à 30 Mds de F de la majoration de la CSG intervenue au 1er juillet dernier. La pro-

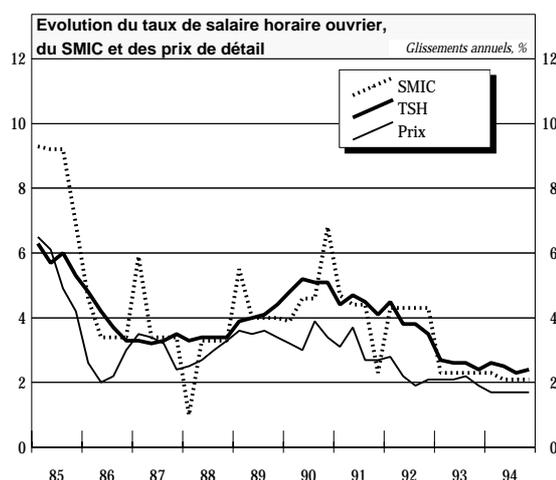
gression ralentie de l'assiette salariale depuis trois ans devrait s'interrompre et favoriser ainsi la progression des cotisations sociales effectives.

En début d'année deux réformes portant sur les cotisations ont été adoptées. Afin de proroger le financement du surcoût engendré par la retraite à 60 ans pour les régimes complémentaires, les partenaires sociaux ont décidé d'une majoration du taux de cotisation à l'ASF (association pour la gestion de la structure financière) entrant en vigueur le 1er janvier. Un deuxième accord relatif au régime de retraite complémentaire des cadres a été conclu le 9 février dernier. Une augmentation à compter du 1er janvier 1994 du taux contractuel minimum obligatoire ainsi que du pourcentage d'appel a été décidée. Ces deux relèvements de taux ont affecté de manière similaire les employeurs et les salariés.

Salaires et revenus

Croissance modérée du taux de salaire horaire ouvrier

En 1994, les hausses de salaires devraient rester modérées. En moyenne annuelle, la croissance du taux de salaire horaire des ouvriers (TSH) devrait être inférieure à celle de 1993 : 2,4% contre 2,7%. Le ralentissement salarial, commencé en 1991, se poursuivrait en 1994 mais de façon plus modérée qu'en 1993. La décélération de l'inflation devrait aussi se poursuivre : +1,7% en moyenne annuelle. Compte tenu de cette faible progression des prix, le taux de salaire réel croîtrait du même ordre de grandeur (+0,7%) qu'en 1993 (+0,6%).



La modération salariale se poursuivrait dans le privé...

La poursuite de la désinflation et le maintien du chômage à un haut niveau expliquent la modération des hausses de salaire malgré l'amélioration progressive du climat économique. Selon la dernière enquête trimestrielle (avril) dans l'industrie, les chefs d'entreprise prévoient des hausses modérées de salaire pour les prochains mois. D'ailleurs, les recommandations patronales du début de l'année invitent les entreprises à maîtriser leur masse salariale plutôt que d'avoir recours au licenciement. Toutefois, les si-

gnes de reprise économique pourraient favoriser la réapparition des revendications salariales. Leur impact devrait rester limité, à l'horizon de cette note.

Comme en 1993, la revalorisation du SMIC est limitée à l'indexation sur la moitié du pouvoir d'achat du TSH soit une hausse de 2,1% au 1er juillet 1994 (soit 35,56 F de l'heure). La progression en moyenne annuelle du SMIC serait ramenée à 2,2% en 1994 après 2,6% en 1993 et 4% en 1992. En l'absence de

INDICE DES TRAITEMENTS BRUTS DANS LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT (1) ET TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER BRUT

(Évolution en %)

	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1992		1993		1994		1992	1993	1994	1992	1993	1994
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.						
Indice brut	1,3	1,5	1,8	0,4	0,7	1,9	2,8	2,2	2,6	3,2	3,0	1,5
Indice brut en francs constants	-0,1	1,0	0,3	-0,2	-0,4	1,4	0,9	0,1	0,9	0,8	0,9	-0,2
Taux de salaire horaire ouvrier	2,2	1,3	1,3	1,0	1,4	0,8	3,5	2,4	2,2	4,0	2,7	2,4
Taux de salaire horaire en francs constants	1,1	0,4	0,2	0,3	0,5	0,0	1,4	0,5	0,5	1,6	0,6	0,7
SMIC	4,3	0,0	2,3	0,0	2,0	0,0	4,3	2,3	2,1	4,0	2,6	2,2
SMIC en francs constants	3,2	-0,9	1,2	-0,7	1,1	-0,8	2,2	0,4	0,4	1,6	0,5	0,5
Indice des prix de détail	1,1	0,9	1,1	0,7	0,9	0,8	2,1	1,9	1,7	2,4	2,1	1,7

■ Prévision

(1) Les glissements de l'indice des traitements sont calculés de décembre à juin et de juin à décembre. L'indicateur retenu est l'indice dit "avec réaffectation" : les mesures de revalorisation qui ont un effet rétroactif sont alors affectées non au mois du versement effectif, mais au mois à partir duquel est calculé l'effet rétroactif, c'est-à-dire le mois d'entrée en vigueur dans le calcul du traitement. Les glissements du TSH sont calculés de janvier à juillet et de juillet à janvier, et de même les glissements du SMIC et de l'indice des prix de détail.

DU TAUX DE SALAIRE HORAIRE À LA MASSE SALARIALE DES ENFNA

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1992		1993		1994		1992	1993	1994	1992	1993	1994
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.						
Taux de salaire horaire ⁽¹⁾	2,0	1,7	1,2	1,3	1,2	1,2	3,6	2,5	2,3	3,9	2,7	2,4
Effectifs	-0,8	-1,0	-1,4	-0,8	-0,1	0,0	-1,9	-2,1	0,0	-1,5	-2,3	-0,5
Masse salariale des ENFNA hors GEN ⁽²⁾	1,2	0,4	-0,7	0,3	0,7	0,9	1,3	-0,1	1,7	2,3	-0,3	1,3

■ Prévisions :

(1) Ces données sont évaluées en milieu de trimestre avec une CVS et la pondération des Comptes Trimestriels.

(2) Données construites à partir des 2 indicateurs précédents et incluant un GVT solde.

DE LA MASSE SALARIALE DES ENFNA À CELLE REÇUE PAR LES MÉNAGES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1992		1993		1994		1992	1993	1994	1992	1993	1994
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.						
Entreprises non financières (67 %)	1,4	0,5	-0,5	0,3	0,7	0,9	1,5	0,0	1,7	2,5	-0,1	1,3
dont : ENFNA hors GEN (60,5 %)	1,2	0,4	-0,7	0,3	0,7	0,9	1,3	-0,1	1,7	2,3	-0,3	1,3
GEN (5,5 %)	3,1	1,5	0,9	0,3	0,6	0,4	4,0	0,9	1,2	5,2	1,8	1,0
Agriculture (1 %)	1,7	1,4	0,8	0,9	0,3	0,6	3,1	1,5	1,0	2,8	1,9	1,1
Entreprises d'assurances, organismes et administrations privées (5 %)	1,1	1,6	2,2	1,6	0,5	0,6	3,2	3,3	1,0	2,9	3,8	1,6
Administrations publiques (26,5 %)	3,4	2,3	3,2	1,3	1,8	1,5	5,8	3,7	3,5	6,1	5,1	3,2
Ménages hors EI, reste du monde (1,5 %)	2,2	5,0	2,7	5,5	2,3	4,8	7,5	8,4	7,4	7,4	8,1	7,6
Masse salariale brute reçue par les ménages (100 %)	1,8	1,0	0,8	0,7	0,9	1,1	2,7	1,3	2,2	3,3	1,6	1,8

■ Prévisions.

NB : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1992.

POUVOIR D'ACHAT DU REVENU DISPONIBLE BRUT DES MÉNAGES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1992		1993		1994		1992	1993	1994	1992	1993	1994
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.						
Salaires bruts (53,5 %)	0,7	0,0	-0,3	-0,2	0,0	0,3	0,6	-0,7	0,5	1,0	-0,5	0,0
Prestations sociales (36 %)	1,4	2,8	2,1	1,5	0,8	1,9	4,6	2,4	3,2	3,8	4,3	2,6
Excédent brut des ménages (26%)	1,2	0,9	0,0	0,8	0,7	0,5	1,8	0,9	0,9	1,9	0,8	1,3
Revenu de la propriété et de l'entreprise et Assurance (6,5 %)	2,1	0,3	0,6	-1,2	-2,6	0,6	1,0	-1,6	-1,2	6,5	0,1	-2,9
Prélèvements sociaux et fiscaux (-22 %)	0,0	-0,1	1,3	2,2	0,6	1,1	-1,9	6,0	0,9	2,2	2,4	2,3
dont : Cotisations des salariés (-9,5 %)	0,4	1,1	0,6	1,1	1,3	0,3	2,1	1,7	1,4	3,2	1,7	2,0
Cotisations des non salariés (-2,5 %)	1,4	-0,3	-1,1	3,4	-0,7	0,4	2,0	0,9	0,8	0,4	0,5	1,2
Impôts sur le revenu + CSG (-10 %)	-0,6	-1,2	2,6	3,0	0,3	2,0	-6,5	11,6	0,5	1,8	3,5	2,8
Revenu disponible brut (100 %)	1,3	1,2	0,3	0,0	0,2	0,8	2,9	-0,7	1,4	2,3	0,9	0,6
Déflateur : prix de la consommation des ménages	1,1	1,0	1,2	0,9	0,9	0,8	2,1	2,0	1,7	2,3	2,1	1,8

■ Prévisions.

NB : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1992.

coup de pouce, le taux de croissance annuel du SMIC serait, comme l'année passée, légèrement inférieur à celui du taux de salaire horaire ouvrier.

... et dans la fonction publique

La négociation sur les traitements dans la fonction publique a abouti à un accord salarial pour la période 1994-1995. Cet accord, signé en novembre 1993, prévoit une augmentation des traitements et pensions de 4,99% pour la période 1994-1995. Les traitements ont déjà augmenté de 0,72% au 1er janvier 1994 et deux autres augmentations générales sont prévues d'ici la fin de l'année : 0,5% au 1er août et 1,1% au 1er décembre. Outre ces augmentations générales, des mesures catégorielles sont prévues au 1er août. Les traitements de base augmenteraient alors de 2,6% en glissement au cours de l'année et de 1,5% en moyenne annuelle. Le salaire moyen par tête augmenterait de 3 à 3,5 %.

Un ralentissement du revenu disponible brut des ménages...

La progression du pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) des ménages reste faible en 1994. En moyenne annuelle, il augmente d'ailleurs moins vite que l'an passé (+0,6% après +0,9%). Bien que les prix à la consommation poursuivent leur ralentissement (hausse de 1,8% après 2,1%), les gains de pouvoir d'achat sont donc limités. Mais l'accélération est sensible en cours d'année : fin 1994 le revenu réel aura augmenté de 1,4% par rapport à la fin de 1993 alors qu'il avait baissé de 0,7% un an auparavant.

Malgré une amélioration de la plupart des composantes du revenu, l'ensemble des ressources en valeur progresse faiblement. Cela est dû à la forte diminution des intérêts et dividendes reçus par les ménages et au ralentissement des prestations sociales. Ces dernières, très sensibles au cycle économique, avaient de plus bénéficié en 1993 de l'indexation sur une inflation anticipée plus forte que l'inflation finalement observée. La contribution des prestations sociales à la croissance du pouvoir d'achat du RDB s'est accrue au cours des deux années précédentes pour atteindre 1,5 point en 1993; elle reviendrait à

0,9 point cette année. La baisse des intérêts et dividendes reçus par les ménages serait d'une ampleur plus importante qu'en 1993. La poursuite au cours des derniers mois de la dégrèvement des taux sur le marché interbancaire, après une baisse de plus de trois points en 1993, entraîne une importante diminution de la rémunération sur les titres d'OPCVM de trésorerie. L'excédent brut d'exploitation des ménages (EBE) hors entreprises individuelles (EI) constitue également un facteur de ralentissement en raison d'une hausse des loyers plus faible qu'en 1993 (2,8% après 4,1% en moyenne annuelle).

...malgré une progression des revenus d'activité

La masse salariale, en ralentissement depuis trois ans, connaîtrait un accroissement légèrement supérieur à celui de 1993 (1,8% après 1,6%). Le regain reste cependant faible et ne permet pas au RDB d'accélérer. Cette faiblesse s'explique surtout par le ralentissement des salaires versés par les administrations publiques, après une progression relativement forte en 1993. Comme on l'a vu, l'indice des traitements dans la fonction publique s'accroîtrait de 1,5% en 1994 soit 1,5 point de moins qu'en 1993. Dans le secteur privé (champ ENFNA hors GEN), la masse salariale connaîtrait un redressement après la baisse historique enregistrée en 1993. La stabilisation des effectifs salariés, acquise au premier trimestre 1994, est à l'origine de cette inversion de tendance.

Même si les agriculteurs ne bénéficient plus en 1994 d'un accroissement aussi fort des subventions d'exploitation, l'EBE des entreprises individuelles connaîtrait une certaine amélioration du fait d'une meilleure orientation de leur valeur ajoutée.

Les charges versées par les ménages ne ralentissent que faiblement en raison principalement de l'effet en année pleine de la majoration de la contribution sociale généralisée instaurée en juillet 1993. De ce fait, les impôts sur le revenu des ménages devraient s'accroître à un rythme similaire à celui de l'an passé. C'est également le cas des cotisations sociales versées par les salariés. Ceux-ci ont subi en début d'année, comme les employeurs, deux majorations de taux destinées à financer les régimes de retraite complémentaire.

Prix de détail

En mars 1994, le glissement annuel des prix à la consommation a atteint un point bas à 1,5 %, soit un taux qui n'avait plus été observé depuis 1957. D'avril à décembre 1994, celui-ci serait quasiment stabilisé à 1,7 %. Le glissement annuel de l'inflation sous-jacente (hors alimentation, énergie, tabac et mesures fiscales) évoluerait au cours de l'année à peu près comme l'inflation globale. Il est à noter que différentes revalorisations des tarifs dans le secteur des services de santé au second semestre auraient un impact estimé à environ 0,1 point sur l'inflation sous-jacente. Les prix alimentaires enregistreraient une légère accélération du fait de prix agricoles à la production moins déprimés qu'en 1993 et de fortes hausses des cours de matières premières comme le café. En revanche, aucune revalorisation exceptionnelle des taxes sur les produits pétroliers n'est prévue au second semestre 1994, ce qui permettrait une réduction du glissement annuel des prix de l'énergie par rapport au mois de décembre de l'année dernière et ce, malgré un prix du pétrole supérieur en fin d'année au niveau qu'il avait atteint fin 1993.

La hausse des prix des produits manufacturés serait faible en 1994

Les coûts des consommations intermédiaires dans l'industrie manufacturière ne baisseraient plus en 1994 alors qu'ils s'étaient repliés de 1,5 % en 1993 (en moyenne annuelle). D'une part, la baisse des prix des biens intermédiaires semble terminée et, d'autre part, la forte hausse des cours des matières premières observée fin 1993 pourrait peser à terme sur les coûts. Toutefois, le délai de sa répercussion sur les prix à la consommation peut être estimé à environ un an et, de plus, l'impact en sera faible. Ainsi, aucun effet n'est attendu pour 1994.

Les coûts salariaux unitaires dans l'industrie manufacturière seraient en baisse de 4,6 % après avoir augmenté de 3,2 % en 1993. En effet, le décalage entre la reprise de la croissance et l'amélioration de l'emploi induit des gains de productivité importants qui se traduisent par une réduction des coûts salariaux unitaires (cycle de productivité).

La consommation des ménages resterait peu dynamique et pèserait toujours sur les marges de distribution, conduisant en particulier les détaillants à poursuivre les promotions.

Le glissement annuel des prix des produits manufacturés atteindrait 0,5 % en fin d'année 1994 contre

+ 1,1 % en 1993. Le ralentissement aurait lieu essentiellement au premier semestre, au terme duquel la hausse des prix serait de 0,6 % sur un an. Un point bas aurait été atteint en mars (+ 0,3 %) du fait des effets des promotions et de la "prime à la casse" pour l'automobile. Par la suite, l'indice des prix de l'automobile remonterait progressivement sous l'effet de la réduction des promotions liées à la prime, ce qui n'exclut pas une hausse des prix lors du changement de millésime en juillet et un retour aux campagnes promotionnelles après l'été si le marché n'est pas assez porteur.

Les prix des services privés et des loyers poursuivraient leur décélération, essentiellement au premier semestre

Les causes de la décélération des prix des services privés observée depuis début 1993 (faible croissance des salaires et faible demande) persisteraient en 1994. Le maintien du glissement annuel du taux de salaire horaire ouvrier à un faible niveau au cours de l'année 1994 pourrait induire une stabilisation du glissement annuel des prix des services au second semestre 1994 autour de 2,8 % contre 3,5 % en décembre 1993. L'ensemble des secteurs est concerné par ce ralentissement des prix.

A l'instar des prix des services, la décélération des loyers serait quasiment achevée à la fin du premier semestre 1994. Le glissement annuel de l'indice du coût de la construction est stabilisé depuis le second trimestre 1992 aux alentours de 1 %. Fin 1994, le glissement annuel des loyers serait de 2,8 % après 3,3 % en 1993. La très nette accélération des prix de l'eau distribuée sur les quatre premiers mois de l'année 1994 (du fait des coûts élevés des programmes d'investissement dans ce secteur) devrait conduire à une augmentation d'au moins 11 % en glissement annuel sur le poste "eau et chauffage urbain" fin 1994 (soit un impact de 0,1 point sur l'indice d'ensemble).

Les prix alimentaires enregistreraient une légère accélération

Certains facteurs ayant contribué à maintenir une quasi-stabilité des prix alimentaires en 1993 (+0,4%) disparaîtraient en 1994. Les prix des produits exotiques, stables depuis 1991 devraient connaître de fortes hausses en 1994 sous l'effet de l'augmentation des cours des matières premières (en particulier les

cafés). Après avoir nettement baissé jusqu'à l'automne 1993, les prix à la production de nombreux produits alimentaires se sont retournés à la hausse, notamment pour les vins, les gros bovins et les ovins. L'impact sur les prix de détail, déjà perceptible pour ces produits, pourrait s'accroître au cours de l'année 1994. On peut également noter la fin de la baisse des prix du porc pour lequel une hausse est probable à court terme (cycle du porc).

Toutefois, au stade de la distribution, la vive concurrence induite par les produits "premiers prix" et une consommation relativement faible limiteraient la hausse des prix alimentaires à 1 % sur un an fin 1994.

Tarifs publics et services de santé augmenteraient plus vite que l'inflation

Du fait de la revalorisation du prix du tabac (12,4 %) en janvier, la hausse des tarifs publics demeurerait soutenue en 1994 (+ 4,4 %). Hors tabac, la hausse des tarifs des services publics ne serait que de 1,5 % contre 2,4 % en 1993.

Après avoir augmenté de 0,5 % en 1993, les prix des services de santé seraient en hausse de 2,2 % en 1994. Cette hausse résulterait de la revalorisation des tarifs des transports sanitaires (janvier, juillet), des kinésithérapeutes (mai) et de la consultation médicale (+ 5 francs en juillet).

Les prix de l'énergie augmenteraient peu

Compte tenu des hypothèses retenues pour les cours du pétrole et du dollar, les prix énergétiques seraient en hausse de 1 % en glissement annuel soit un taux légèrement supérieur à celui de l'année dernière si l'on exclut le relèvement exceptionnel de la TIPP en juillet et août 1993 (les prix énergétiques avaient augmenté de 3,8 % en 1993, dont 3,1 points imputables à la mesure). Les prix des produits pétroliers seraient en hausse de 1,7 %. En revanche, les prix du gaz seraient en baisse et les prix de l'électricité enregistreraient une hausse plus faible qu'en 1993.

L'inflation est plus faible en France que chez ses principaux partenaires

Pour la plupart des partenaires commerciaux de la France, le glissement annuel des prix à la consommation est quasiment stable depuis le début de l'année 1994. Seuls le Japon et l'Allemagne de l'Ouest voient leur inflation se réduire. Dans le cas de l'Allemagne occidentale, le glissement annuel est passé de 4,3 % en juillet 1993 à 3,0 % en mai 1994. On note une décélération des prix très marquée dans les secteurs des produits manufacturés, des services et des loyers qui devrait se poursuivre dans les prochains mois. L'écart d'inflation France-Allemagne qui était de 1,3 point en mai 1994 se réduirait par la suite pour être de l'ordre de 1 point en fin d'année.

LES PRIX DE DÉTAIL

Groupes de produits (et pondérations 1994)	Glissements semestriels ⁽¹⁾						Glissements annuels ⁽¹⁾			Moyennes annuelles		
	1992		1993		1994		1992	1993	1994	1992	1993	1994
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.						
Alimentation (20,4 %)	1,2	-1,2	0,7	-0,3	1,3	-0,3	0,0	0,4	1,0	0,7	-0,1	
Produits manufacturés du secteur privé (34 %)	0,8	0,7	0,9	0,3	0,3	0,2	1,4	1,1	0,5	2,0	1,2	
Services du secteur privé (19,3 %)	2,8	1,9	2,1	1,3	1,5	1,2	4,8	3,5	2,8	4,9	4,0	
Energie (8,5 %)	-1,1	-0,7	1,0	2,8	0,1	0,9	-1,8	3,8	1,0	-1,3	2,0	
Autres tarifs publics (6,4 %)	3,1	0,7	5,9	0,6	3,9	0,4	3,9	6,6	4,4	4,4	6,6	
Loyers-eau (6,1 %)	3,2	2,4	2,6	1,5	2,4	1,4	5,7	4,1	3,9	5,8	4,9	
Santé (5,4 %)	1,7	0,1	0,2	0,3	0,8	1,4	1,8	0,5	2,2	1,8	0,8	
ENSEMBLE (100 %)	1,4	0,5	1,4	0,6	1,1	0,5	1,9	2,1	1,7	2,4	2,1	1,7
Ensemble hors énergie (91,5 %)	1,6	0,6	1,5	0,5	1,2	0,5	2,2	2,0	1,7	2,7	2,1	
Ensemble hors tabac (98,3 %)	1,2	0,6	1,1	0,7	0,9	0,5	1,8	1,8	1,5	2,3	1,8	1,5
Hors mesures fiscales : ⁽²⁾												
Ensemble	1,6	0,5	1,4	0,4	1,1	0,5	2,1	1,8	1,7			
Produits manufacturés du secteur privé	1,3	0,8	0,8	0,3	0,3	0,2	2,0	1,0	0,5			
Inflation sous-jacente ⁽³⁾	1,8	1,3	1,3	0,6	0,9	0,7	3,1	1,9	1,6			

■ Prévisions

(1) Les glissements semestriels ou annuels sont ici des glissements en termes mensuels (c'est-à-dire, pour les glissements annuels, de décembre de l'année indiquée à décembre de l'année précédente).

(2) Mesures fiscales : variation des taux de TVA, allègement fiscal à l'achat de véhicules catalysés au dernier trimestre de 1992, majoration des droits sur les alcools et relèvement exceptionnel de la TIPP en juillet 1993.

(3) Ensemble hors alimentation, énergie, tabac.

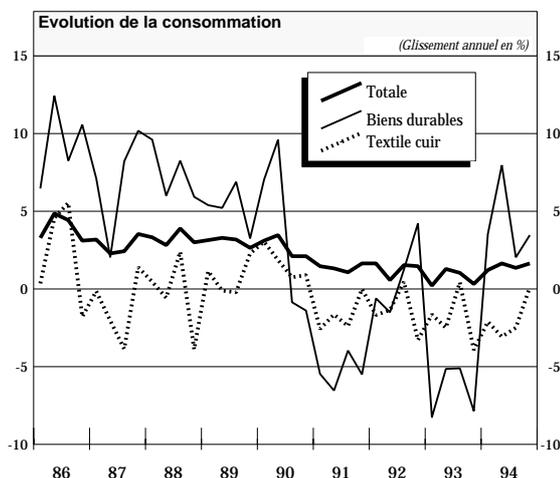
Consommation et épargne

La consommation des ménages serait mieux orientée en 1994

La consommation a sensiblement décéléré au cours des trois dernières années. Son taux de croissance, qui s'établissait à 2,7 % en 1990, n'était plus que de 0,7 % en 1993. Le mouvement devrait s'inverser en 1994, avec une croissance de 1,5 % en moyenne, et de 1,6 % en glissement.

Comme au quatrième trimestre de 1993, la consommation est restée stable au premier trimestre 1994. Les achats de produits alimentaires ont légèrement diminué. Du fait de conditions climatiques particulièrement clémentes en début d'année, les dépenses énergétiques ont enregistré une baisse d'environ 5 %. Après le net repli du quatrième trimestre (-1,9 %), les achats de produits manufacturés se sont redressés (0,6 %) et la consommation de services a progressé de 0,7 %. En effet, les dépenses en hôtels-cafés-restaurants ont accéléré, ainsi que les transports, en raison d'une forte hausse du transport aérien.

La croissance de la consommation serait vive au deuxième trimestre (environ 1 %). La mesure gouvernementale de soutien à l'automobile aurait son effet maximal au cours de ce trimestre, le point haut étant probablement atteint en avril. Sur le bimestre avril-mai, le nombre moyen d'immatriculations s'est élevé à 176 620 (données CVS), après 146 760 au premier trimestre, soit une hausse de 20,3 %. D'autre part, l'hypothèse conventionnelle d'un



retour à des conditions climatiques normales conduit à prévoir une sensible hausse des dépenses d'énergie. Ainsi les contributions de l'automobile et de l'énergie à la croissance de la consommation au deuxième trimestre seraient respectivement de 0,5 et 0,2 point. A la fin du premier semestre, l'acquis de croissance de la consommation totale serait voisin de 1,2 %.

Au second semestre la consommation ralentirait. L'atténuation des effets de la mesure concernant l'automobile pèserait sur l'évolution de la consommation de produits manufacturés. Cependant, la

CONSOMMATION TOTALE (Y COMPRIS NON MARCHANDE) ET PRINCIPALES COMPOSANTES

	Moyennes semestrielles						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1992		1993		1994		1992	1993	1994	1992	1993	1994
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.						
Consommation totale	0,5	1,0	-0,3	0,9	0,5	1,0	1,5	0,3	1,6	1,3	0,7	1,5
- Alimentation (19,7 %)	-0,6	0,5	-0,1	1,2	0,2	0,1	0,3	1,2	0,0	0,1	0,7	0,8
- Energie (9,1 %)	1,2	1,0	-0,5	1,5	-2,4	2,5	-0,8	2,3	-0,5	0,9	0,8	-0,5
- Services (40,4 %)	1,0	1,3	1,3	0,5	1,3	1,1	2,7	1,5	2,4	2,4	2,2	2,1
- Manufacturés (30,8 %)	0,3	1,0	-2,3	1,2	0,5	1,0	1,4	-2,3	2,3	0,8	-1,3	1,6
dont : Durables (9,2%)	0,5	2,2	-8,7	2,5	3,2	-0,5	4,2	-7,9	3,5	0,8	-6,6	4,2
Textile-cuir (6,7%)	-0,8	-0,6	-1,5	-0,3	-2,3	1,1	-3,3	-3,9	0,1	-1,5	-1,9	-1,9
Autres (14,9%)	0,6	0,9	1,4	1,0	0,2	1,8	1,8	1,8	2,6	2,0	2,3	1,6

NB : Les données entre parenthèses donnent la part du poste en 1992.

Prévisions

TAUX D'ÉPARGNE

(En %)

	Niveaux semestriels						Niveaux annuels		
	1992		1993		1994		1992	1993	1994
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.			
Taux d'épargne	13,8	14,0	14,5	13,7	13,4	13,2	13,9	14,1	13,3
Taux d'épargne financière	5,1	5,3	6,3	5,6	5,4	5,1	5,2	6,0	5,3

■ Prévisions

consommation du troisième trimestre devrait être soutenue par les soldes dans le textile et le maintien de l'allocation de rentrée scolaire à son niveau de l'année dernière, où elle avait été triplée.

Le taux d'épargne diminuerait sensiblement

En ralentissement depuis 1991, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut augmenterait de 0,6 % en moyenne en 1994 (après + 0,9 % en 1993), et de 1,4 % en glissement. Le taux d'épargne diminuerait de 0,8 point pour s'établir à 13,3 % en moyenne annuelle, retrouvant un niveau voisin de celui de 1991, après 5 années de hausse.

La baisse du taux d'épargne s'est en fait amorcée au second semestre de 1993 (- 0,8 point en moyenne). Elle se poursuivrait à un rythme plus modéré en 1994, à raison d'environ 0,3 point par semestre.

Tout en restant relativement élevé par rapport à la dernière décennie, le taux d'épargne jouerait de façon plus évidente son rôle stabilisateur (toutes choses égales par ailleurs, une baisse du taux d'épargne en cas de ralentissement du pouvoir d'achat permet de maintenir le niveau désiré de consommation), ce qui n'avait pas été observé lors des dernières années. La montée des incertitudes relatives à l'emploi et aux revenus liées au ralentissement puis à la récession de l'économie expliquaient que le taux d'épargne ait progressé jusqu'au début de 1993, malgré l'atonie du revenu. Ces facteurs paraissent dorénavant jouer en sens inverse.

La confiance des ménages s'est redressée au premier semestre

Si la consommation des ménages est affectée par la faible croissance de leur revenu disponible, ses autres déterminants évoluent de façon favorable. Du fait de la poursuite de la décélération des prix et de l'absence d'anticipations inflationnistes, la moindre érosion des encaisses réelles favorise la consommation. Par ailleurs, le ralentissement du rythme de croissance du chômage joue dans le même sens. Les enquêtes mensuelles de conjoncture auprès des

ménages indiquent que leurs anticipations concernant le marché du travail sont nettement moins négatives depuis le début de l'année, ce qui devrait les conduire à réduire leur effort d'épargne.

A la fin de 1993, l'opinion des ménages sur l'évolution future du niveau de vie des Français en général et sur celle de leur situation financière personnelle se sont retournées favorablement et, depuis lors, s'améliorent régulièrement. Dans l'enquête de mai, le solde d'opinions relatif au niveau de vie futur retrouve son plus haut niveau depuis le début de l'enquête*. Or l'amélioration des anticipations relatives au niveau de vie est positivement corrélée avec le niveau de consommation (voir encadré p. 40).

Les soldes d'opinions sur l'opportunité d'acheter et d'épargner dans les enquêtes ne sont pas significativement corrélés avec le taux d'épargne. Toutefois, la proportion croissante de ménages qui jugent opportun d'acheter et la stabilisation, certes à un niveau élevé, du solde d'opinion sur l'opportunité d'épargner laissent à penser que le climat général redevient plus favorable à la consommation. La reprise des crédits de trésorerie au cours des tous derniers mois - affectés essentiellement à des achats de véhicules automobiles - reflète cette évolution.

La plus forte croissance de la consommation en 1994 résulterait du redressement des achats d'automobiles

Après avoir diminué de 13 % en 1993, la consommation d'automobiles augmenterait d'environ 8 % en 1994. Ces évolutions très marquées déterminent largement celles de la consommation de produits manufacturés : après une baisse de 1,3 % en 1993, cette dernière enregistrerait un redressement d'ampleur comparable en 1994. La contribution de l'automobile à l'évolution de la consommation totale, qui était de - 0,5 point l'année dernière, serait de + 0,3 point en 1994 (en excluant l'automobile, la consommation totale croîtrait au rythme de 1,2 % en 1994, comme en 1992 et 1993). Concernant les biens durables autres que l'automobile (biens d'équipement ménager et meubles), les achats se

* L'enquête a été mise en place en 1986. Le solde d'opinions maximal relatif au niveau de vie futur a été atteint en 1988.

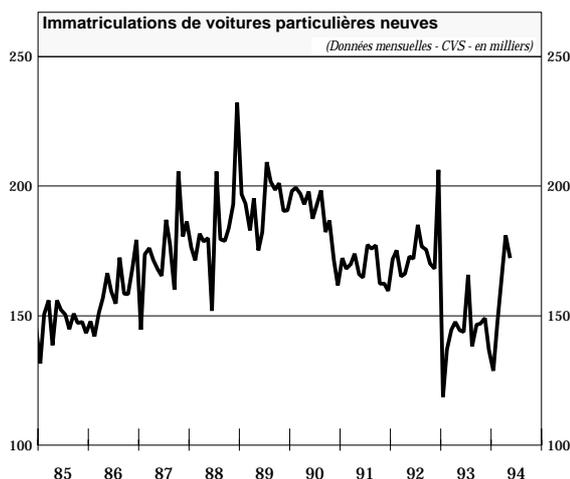
redresseraient partiellement. En revanche les dépenses en textile-cuir connaîtraient un repli d'ampleur comparable à ceux observés les deux dernières années.

La consommation de produits alimentaires augmenterait à un rythme voisin de celui observé en 1993 (0,8 %). Il en serait de même de la consommation de services (2,1 %). En repli l'année précédente, les dépenses de transport et, dans une moindre mesure, celles en hôtels-café-restaurants, progresseraient. En revanche les dépenses de santé poursuivraient leur ralentissement.

La baisse de l'investissement des ménages s'interromprait

L'investissement des ménages serait quasiment stable en 1994 (évolution comprise entre 0 et + 1 %), après avoir fortement décliné l'année précédente (- 4,6 %).

A la suite du plan de relance du logement adopté en milieu d'année 1993, le regain de la demande de logements neufs devrait entraîner une hausse de la production de 2 % environ cette année. Les incitations fiscales portant sur les sorties de Sicav ont déjà entraîné une certaine reprise des achats de logements neufs et anciens, ces derniers n'étant pas comptabilisés dans l'investissement logement. Du fait des délais entre la construction de logements et leur livraison effective, l'investissement en logements neufs des ménages baisserait encore un peu en moyenne annuelle (- 0,8 %). Par ailleurs, l'investissement en gros entretien du logement s'accroîtrait de 2,8 % environ.



La baisse du taux d'épargne porterait donc sur l'épargne financière, qui passerait de 6 % en 1993 à un peu plus de 5 % en 1994. Même si une certaine reprise des placements de court terme est possible en milieu d'année, la forte baisse de ces placements au second semestre de 1993 et au début de 1994 expliquerait l'essentiel de la baisse du taux d'épargne financière en moyenne annuelle. Par ailleurs, les placements sur livrets et sur plans d'épargne logement continueraient à progresser. De même, l'essor des placements d'assurances au premier trimestre, noté par la Banque de France dans son enquête financière trimestrielle, se poursuivrait.

Les enquêtes de conjoncture auprès des ménages aident-elles à comprendre l'évolution de la consommation ?

- François Couté -

L'INSEE réalise actuellement deux enquêtes de conjoncture auprès des ménages : depuis 1958, une enquête "quadrimestrielle" et, depuis la mi-1986, une enquête mensuelle menée dans le cadre des enquêtes européennes harmonisées. Des tests ont montré que si les niveaux des soldes d'opinions peuvent différer entre les deux enquêtes, leurs évolutions sont cohérentes.

Les séries de soldes d'opinions de l'enquête quadrimestrielle ont été rapprochées des comptes nationaux trimestriels. L'indicateur de confiance des ménages, qui est une moyenne des soldes d'opinions relatifs aux niveaux de vie passé et futur, aux situations financières passée et prévue et à l'opportunité d'acheter est assez bien corrélé avec le glissement annuel de la consommation totale des ménages. L'indicateur de confiance est ainsi un bon révélateur de l'évolution de la consommation (voir graphique ci-contre).

La relation entre ces deux variables est plus nette au niveau annuel. Disponible rapidement, l'indicateur de confiance permet de porter une appréciation dès les premiers jours de l'année (n+1) sur la qualité des estimations provisoires de la consommation au cours de l'année (n).

Les enquêtes de conjoncture auprès des ménages peuvent contribuer à améliorer la prévision de l'évolution de la consommation. Un modèle empirique auto-régressif de détermination de la consommation dans lequel ont été introduits des soldes d'opinion de l'enquête a été estimé. Les soldes d'opinion intervenant de façon significative sont ceux relatifs aux niveaux de vie passé et futur :

$$C_T = 0,425C_{T-1} + 0,218C_{T-3} - 0,509C_{T-4} + 0,171C_{T-5} + 0,000045NVP_T - 0,000021NVF_{T-3} + 0,000024NVF_{T-5} + 0,03$$

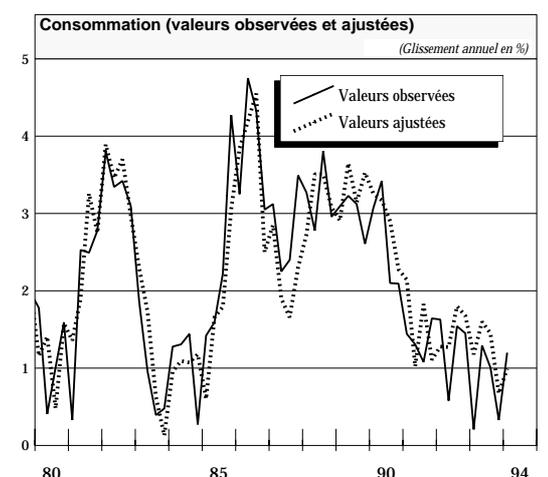
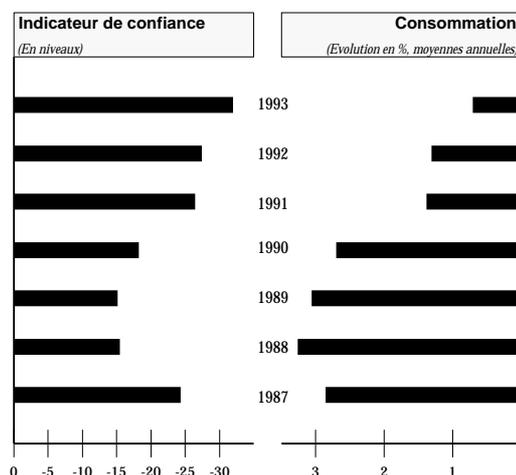
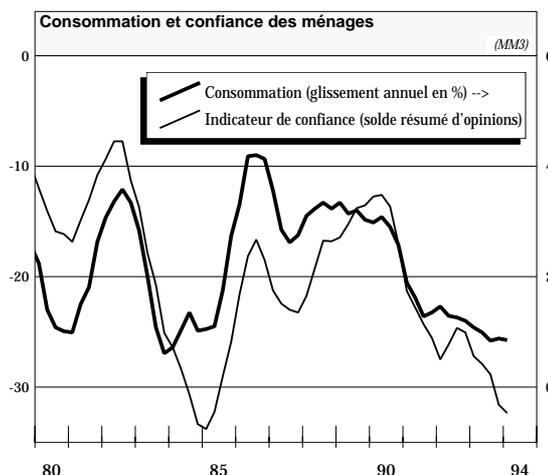
(4,2) (2,3) (4,9) (1,8) (3,4)

(-2,1) (-2,2) (4,6)

$R^2 = 0,82$ $DW = 2,1$

Avec C_T = Log (consommation en T / consommation en (T-4))
 NVP_T = solde d'opinion sur le niveau de vie passée, en T
 NVF_T = solde d'opinion sur le niveau de vie futur, en T

L'introduction des variables issues des enquêtes améliore de façon significative la prévision pour le trimestre (T+1). Des simulations ont montré que si les résultats ne sont pas assez précis pour prévoir la consommation d'un trimestre, ils le deviennent au niveau d'un semestre. Par ailleurs, l'introduction du solde d'opinion sur le niveau de vie futur dans un modèle de comportement de consommation peut en améliorer significativement le pouvoir explicatif (cf. Note de conjoncture de décembre 1993).



Indicateur de confiance (Trimestre T)	Glissement annuel de la consommation totale						
	T-3	T-2	T-1	T	T+1	T+2	T+3
Coefficient de corrélation de Kendall	0,23	0,33	0,35	0,39	0,36	0,28	0,17

Emploi

Les pertes d'emploi dans les secteurs marchands non agricoles (SMNA) se sont atténuées au cours de l'année 1993 : - 1,0 % au premier semestre, puis - 0,4 % au second. L'amélioration se prolonge au début de 1994 : les suppressions d'emplois sont moins nombreuses dans l'industrie manufacturière et la reprise de l'activité industrielle se traduit par l'embauche d'intérimaires; l'amélioration de la situation de l'emploi dans le tertiaire marchand - particulièrement dans les services aux entreprises - se confirme également.

Le marché du travail connaît ainsi une amélioration plus précoce que prévu dans la Note de conjoncture de décembre 1993. Cette amélioration est à rapprocher de la vive reprise de l'activité, notamment industrielle, depuis le début de l'année, les enquêtes de conjoncture montrant que les chefs d'entreprise ont bien anticipé cette reprise.

Les données provisoires concernant l'évolution de l'emploi salarié dans les secteurs marchands au cours du premier trimestre indiquent ainsi une nette amélioration (+ 0,2 %). Cependant, ces données sont fragiles, surtout dans les services et le commerce en raison notamment de la proportion élevée de petits établissements, non couverts par l'enquête. L'augmentation des effectifs qu'elles indiquent paraît excessive au vu de l'évolution de l'activité dans ces secteurs et des rentrées de cotisations sociales. La prévision présentée ici tient compte de cette probable surestimation et table plutôt sur une stabilité des effectifs au premier trimestre.

Reprise des emplois temporaires depuis la mi-1993

Le raffermissement de l'activité économique s'est traduit à partir de l'été 1993 par un moindre recours au chômage partiel et par un retour à des embauches sur des contrats temporaires. Les demandes d'indemnisation au titre du chômage partiel, déposées surtout par les entreprises de l'industrie, ont atteint un très haut niveau à l'été 1993 (presque 3 millions de journées en août), et diminuent régulièrement depuis cette date, retrouvant en mars 1994 leur niveau du début d'année précédente (1,3 million de journées).

Par ailleurs, le recours aux formes temporaires d'emploi, qui ne cessait de diminuer depuis plusieurs années dans les secteurs marchands est à nouveau en hausse depuis l'été 1993 et passe de 4,4 % des emplois à 4,8 % au premier trimestre 1994. La reprise des embauches sur contrat à durée déterminée est sensible depuis la mi-1993 dans les industries de biens d'équipement hors automobile, les industries de biens intermédiaires et le commerce. Le nombre

de salariés employés sur CDD augmente de 15 000 au second semestre de 1993 (pour 70 000 suppressions d'emplois permanents), et à nouveau de 15 000 au premier trimestre de 1994. Au début de 1994, l'amélioration est pour la première fois sensible sur les emplois permanents, qui ne diminueraient que de 10 000. Ce chiffre est à rapprocher de la tendance à la baisse, au cours du premier trimestre, des nouveaux licenciés économiques inscrits à l'ANPE.

La reprise de l'intérim, plus tardive que celle des embauches sur CDD, est également plus vive : les effectifs des entreprises de travail temporaire s'accroissent de 10 % au premier trimestre de 1994, soit près de 20 000 emplois supplémentaires. Ces embauches ont été concentrées dans le secteur industriel et probablement dans les industries de biens intermédiaires.

L'emploi dans les secteurs marchands cesse de baisser en 1994

Les réductions de postes de travail dans l'industrie manufacturière, très fortes au premier semestre de 1993, ralentissent donc progressivement jusqu'au premier trimestre de 1994. Par la suite, ce ralentissement devrait se poursuivre si bien que les pertes d'emplois seraient, en 1994, nettement moins nombreuses qu'en 1993 (- 1,8 % après - 4,5 %*). La reprise de la production, particulièrement vive au premier semestre dans l'automobile et les industries de biens intermédiaires, se traduirait dans ces secteurs par des gains de productivité apparente du travail très élevés. Le ralentissement des suppressions d'emplois serait sensible en 1994 dans les industries de biens intermédiaires (- 0,8 % après - 4,5 %), alors que dans l'automobile, un rattrapage des pertes de productivité subies en 1993 conduirait de nouveau à une contraction des effectifs. Le recours au travail intérimaire devrait néanmoins s'intensifier nettement dans ces deux secteurs au premier semestre.

Le tertiaire marchand devrait renouer avec les créations d'emplois en 1994 (+ 1,2 %), après la stabilité de 1993. Le secteur de l'intérim serait ainsi à l'origine de plusieurs dizaines de milliers d'emplois nouveaux en 1994. Également très liés à l'activité industrielle, les autres services marchands aux entreprises (activités de conseil, d'expertise, de publicité, etc.) embaucheraient également davantage qu'en 1993 (près de +3% après +2,2%). En revanche,

* Les taux de croissance mentionnés dans cette fiche sont des glissements annuels.

la reprise serait moins nette dans les activités les plus liées à une consommation des ménages peu dynamique.

Les perspectives d'activité mieux orientées dans le bâtiment se répercuteraient peu sur l'emploi du secteur en 1994. Les gains de productivité apparente du travail demeurent peu élevés dans le bâtiment-génie civil et agricole depuis plusieurs années, et un rattrapage dans ce domaine semble probable. Par ailleurs, la reprise des embauches sur contrats à durée déterminée est beaucoup moins nette dans ce secteur que dans l'industrie. La contraction de l'emploi devrait donc être importante en 1994 même si elle ralentit (- 2,8 % après - 4,4 %).

Grâce à cette reprise modérée des embauches dans le secteur tertiaire, l'emploi dans les SMNA se stabiliserait, globalement, en 1994.

Reprise modérée de l'emploi total

Le nombre de non salariés continuerait à diminuer, mais à un rythme moindre que celui de l'année précédente. La reprise des créations d'entreprises en 1993 dans le commerce et les services laisse prévoir

une stabilisation de l'emploi non salarié dans ces secteurs. En revanche, la tendance à la baisse du nombre de non salariés agricoles se prolongerait.

La croissance de l'emploi dans le tertiaire non marchand est fortement liée depuis plusieurs années au développement du nombre de contrats emploi-solidarité (CES). Particulièrement vive en 1992 (+ 90 000), l'augmentation du nombre de personnes employées dans la fonction publique et les associations sur ce type de contrat a été plus modérée en 1993 (+ 10 000). Le nombre de contrats signés dans l'année, d'une durée moyenne de 8 à 9 mois, n'a cessé néanmoins d'augmenter, passant de 560 000 en 1992 à 620 000 en 1993. En 1994, ce nombre croîtrait à nouveau (780 000). Après une reprise au premier semestre, le nombre de personnes bénéficiant d'un CES se stabiliserait, puis augmenterait à nouveau en fin d'année. Au total, les CES contribueraient pour environ 80 000 à l'augmentation de l'emploi dans le tertiaire non marchand en 1994. Hors CES, le ralentissement de la croissance des effectifs de l'État et des collectivités locales se poursuivrait, si bien qu'au total l'augmentation serait supérieure à 2% contre 1% en 1993.

L'emploi total devrait donc croître légèrement en 1994 (+ 0,2 % soit + 50 000 postes de travail) après trois années de diminution (- 1,2 % en 1993, soit - 265 000 postes).

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

	Glissements semestriels taux d'évolution en % - CVS						Glissements annuels taux d'évolution en % - Bruts			Niveaux en fin d'année en Milliers - Bruts		
	1992		1993		1994		1992	1993	1994	1992	1993	1994
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.						
Salariés des secteurs marchands non agricoles	-0,8	-1,1	-1,0	-0,4	0,0	0,0	-1,8	-1,5	0,0	14529	14318	14324
Industries (y compris BGCA)	-1,7	-2,0	-2,3	-1,6	-1,1	-0,7	-3,7	-3,9	-1,8	5719	5497	5398
Industries agro-alimentaires	-0,8	-0,7	-0,3	-0,2	0,2	0,3	-1,5	-0,4	0,5	535	533	535
Energie	-1,2	-0,7	0,3	-0,6	-0,7	-0,5	-1,9	-0,3	-1,2	247	246	243
Bâtiment-génie civil et agricole	-2,0	-2,6	-2,7	-1,8	-1,6	-1,3	-4,6	-4,4	-2,8	1244	1189	1156
Industrie manufacturière	-1,7	-2,1	-2,7	-1,8	-1,1	-0,7	-3,8	-4,5	-1,8	3693	3528	3464
<i>dont:</i>												
<i>Biens intermédiaires</i>	-1,6	-2,0	-2,7	-1,8	-0,6	-0,2	-3,6	-4,5	-0,8	1176	1123	1114
<i>Biens d'équipement</i>	-2,1	-2,2	-3,0	-2,0	-1,4	-0,7	-4,3	-4,9	-2,1	1103	1049	1027
<i>Automobile</i>	-0,9	-1,2	-2,6	-2,5	-1,8	-2,0	-2,2	-5,0	-3,7	350	333	320
<i>Biens de consommation</i>	-1,7	-2,3	-2,4	-1,4	-1,2	-0,8	-4,0	-3,8	-2,0	1064	1024	1004
Tertiaire marchand	-0,2	-0,4	-0,2	0,3	0,7	0,5	-0,6	0,1	1,2	8809	8821	8926
<i>dont :</i>												
<i>Commerces</i>	-0,9	-1,1	-0,6	0,1	0,0	0,2	-1,9	-0,5	0,2	2184	2173	2178
<i>Transports-télécom.</i>	-0,1	-0,6	-0,4	-0,3	-0,3	-0,3	-0,7	-0,8	-0,7	1358	1347	1338
<i>Services marchands (y compris intérim)</i>	0,2	0,0	0,2	0,8	1,6	1,1	0,2	1,0	2,6	4580	4627	4748
<i>Banques-assurances</i>	-0,9	-0,7	-0,9	-1,1	-0,8	-1,0	-1,6	-2,0	-1,8	688	675	663
Tertiaire non marchand (y compris CES)							3,1	1,0	2,3	4579	4624	4728
EMPLOI TOTAL (y compris salariés agricoles et non salariés)							-1,1	-1,2	0,2	22075	21809	21860

■ Prévisions

Chômage

La décélération du chômage est nette depuis le début de l'année. De fin décembre 1993 à fin mai 1994, le taux de chômage (au sens du BIT) augmente de 0,3 point, pour atteindre 12,7 % de la population active, soit une croissance mensuelle de 10 000 chômeurs contre 33 000 en moyenne au cours de l'année 1993.

Moins de licenciements économiques

La moindre hausse du nombre de demandeurs d'emploi est essentiellement le fait d'une baisse des nouvelles inscriptions à l'ANPE, tandis que les embauches de chômeurs, bien qu'en légère progression, restent à un bas niveau. En effet, sans encore reprendre sensiblement leur recrutement, les entreprises licencient moins, renouvellent semble-t-il plus systématiquement les CDD et ont davantage recours au travail intérimaire (cf. fiche emploi).

Ainsi, les nouvelles inscriptions à l'ANPE à la suite d'un licenciement économique, ont tendance à baisser depuis la mi-1993, même si cette amélioration reste fragile : une légère augmentation s'est produite en avril et en mai. De même, les nouvelles inscriptions pour fin de contrat à durée déterminée (CDD) ou fin de mission d'intérim reculent sur le premier trimestre. En même temps, les reprises d'emploi augmentent légèrement, retrouvant leur niveau du quatrième trimestre de 1992.

Le taux de chômage se stabilise

Cette amélioration du marché du travail profite surtout aux jeunes : leur taux de chômage est stable depuis la fin de 1993. L'emploi des jeunes est en effet particulièrement sensible à la conjoncture, en raison notamment de leur poids important dans les recrutements sous contrats temporaires (CDD ou intérim). Ainsi, la baisse des inscriptions à l'ANPE pour la fin de CDD est entièrement imputable aux moins de 25 ans. De plus, les jeunes bénéficient de la nouvelle

impulsion donnée par les politiques publiques aux contrats de formation en alternance : de janvier à avril 1994, 95 000 contrats d'apprentissage, de qualification, d'adaptation ou d'orientation ont été signés, soit 30 000 de plus que l'année dernière à la même époque.

L'augmentation de la population active potentielle devrait rester en 1994 du même ordre de grandeur qu'en 1993. Le nombre de stagiaires devrait augmenter légèrement, mais cette hausse serait compensée par un certain reflux des dispositifs de reconversion, en raison de licenciements économiques moins nombreux. Les effets de la politique de l'emploi sur l'évolution de la population active seraient donc neutres.

La stabilisation de l'emploi marchand et la croissance de l'emploi non marchand permettraient d'enrayer la progression du chômage au second semestre. En fin d'année 1994, le taux de chômage devrait être proche du niveau atteint en mai, soit 12,7 % de la population active.

Révision des chiffres du chômage

Comme chaque année, l'évolution du taux de chômage au sens du BIT a été révisée avec les résultats de l'enquête Emploi de mars 1994. Le taux de chômage s'élève ainsi, en mars 1994, à 12,6 % au lieu de 12,2 %. La révision porte d'une part sur les hommes adultes (+ 0,5 point) et d'autre part sur les plus de 49 ans, hommes et femmes (respectivement + 1,2 et + 0,6 point). Elle s'explique pour ces derniers par les sorties des demandes d'emploi de catégorie 1* pour dispenses de recherche d'emploi (DRE) en novembre et décembre 1993. Celles-ci avaient en effet produit une « marche » dans l'évolution des DEFM, tout-à-fait indépendante de l'état du marché du travail. Cette révision révèle que la croissance du chômage au sens du BIT a été plus forte entre mars 1993 et mars 1994 que la mesure initiale ne le laissait penser. Elle ne remet pas en cause le diagnostic de fort ralentissement sur le premier semestre de 1994.

* Cet indicateur sert à actualiser le chômage BIT entre deux enquêtes Emploi

TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT ACTUALISÉ PAR LES DEFM (1)

	Niveaux en fin de période, CVS											Moyennes annuelles		
	1992				1993				1994			1992	1993	1994
	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.	2 nd S.			
Ensemble	10,1	10,3	10,5	10,9	11,3	11,7	12,1	12,4	12,6	12,7	12,7	10,3	11,7	12,6
Moins de 25 ans	19,1	19,4	20,1	21,3	22,2	23,0	23,7	24,8	24,7			19,5	22,9	
25 à 49 ans	8,9	9,2	9,4	9,7	10,2	10,6	11,1	11,4	11,5			9,2	10,6	
50 ans et plus	8,0	8,1	7,9	7,9	7,9	7,9	8,0	8,3	8,3			7,9	8,0	

■ Prévisions

(1) Les taux de chômage tiennent compte des résultats de l'enquête emploi de mars 1994.